

# La Wallonie tente l'expérience du panel citoyen

DÉMOCRATIE Trente personnes seront choisies pour débattre des enjeux du vieillissement

L'idée trottait dans l'esprit d'André Antoine (CDH) depuis quelque temps. Il l'avait déjà évoquée à la rentrée de septembre, bien avant l'incendie Publifin. Et il l'a concrétisée : la Wallonie va tenter l'expérience du panel citoyen. Le président du Parlement wallon a obtenu le consensus des partis présents au sein du bureau du parlement (le sien, ainsi que le PS, le MR et Ecolo).

Expérience car, si des exemples à l'étranger existent (en Islande, en Irlande, en Colombie-Britannique, au Danemark et aux États-Unis), donner les clés du débat politique à des membres de la société civile échantillonnés préalablement, cela ne s'était encore jamais fait sous nos cieux.

La lacune sera comblée dès le mois prochain, avec des débats organisés autour du thème du vieillissement à l'horizon 2025 et 2045. « *Il nous fallait un thème qui ne soit pas désincarné mais qui ne soit pas uniquement lié à l'actualité* », explique André Antoine. Au passage, il rappelle que la Wallonie compte actuellement 300.000 sexagénaires et plus, un chiffre qui grimpera à 350.000 en 2025 et à 600.000 en 2060.

« *Il nous fallait la garantie d'un consensus politique* », note le président de l'assemblée régionale en expliquant avoir dû vaincre certaines réticences et calmer les volontés d'aller plus loin. « *Certains voulaient que les citoyens siègent au sein de nos commissions* », complète-t-il.

Une revendication portée par Ecolo mais qui, selon André Antoine, nécessiterait une révision de l'article 44 de la Constitution. Pour s'assurer de la qualité des échanges, le parlement se basera sur l'étude commandée par l'Iweps

(Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) à l'UCL sur la gestion du vieillissement. Les débats seront animés par l'Institut Des-trée et des experts des différentes universités francophones composeront un comité scientifique chargé d'éclairer les citoyens sur une série de problématiques.

## Un jeton de présence de 205 euros

Avant l'entame des débats, un sondage sur le thème commandé par le parlement wallon et réalisé auprès de mille personnes aura livré ses résultats. Et un « *micro-trottoir qualitatif* », selon l'expression du centriste, aura été réalisé aux quatre coins de la Wallonie et sera diffusé durant les échanges. Une manière subtile de confronter les membres du panel aux « *yaka* » qui fusent parfois de la rue.

Concrètement, les citoyens seront choisis dans le courant du mois d'avril. Le 21 avril en fin de journée, ils se réuniront une première fois dans les locaux du parlement, cadre des débats, pour une rencontre avec des représentants des partis (des députés) qui leur résumeront les positions et propositions de leur famille politique sur le thème abordé. Suivront trois autres séances au cours desquelles ils identifieront les enjeux liés au vieillissement, échangeront puis travailleront à la rédaction d'une déclaration commune, aboutissement de ce premier essai, après un ultime échange avec des élus.

Chaque participant recevra un défraiement de 205 euros par séance et se verra rembourser ses frais de déplacement. « *Le message implicite est que l'engagement politique nécessite du travail et que tout travail mérite salaire* », justifie André Antoine. Le coût global

de cette expérience est, lui, chiffré à 125.000 euros.

Et après ? « *Il nous appartiendra de voir si l'expérience est un succès et peut être reconduite et si certains points peuvent être améliorés*, répond le président. *Ce sera une réussite s'il y a un engouement des membres du panel ; si les échanges sont de qualité et les positions, motivées, argumentées ; si les élus sont présents. Mais le succès, ce serait qu'une partie des résolutions soit transformée en décision.* » ■

PASCAL LORENT

## AGENDA

### Quatre séances pour une déclaration

**21 avril.** En fin de journée, les membres du panel seront réunis pour une réunion de présentation. Ils découvriront les résultats du sondage et de l'enquête audiovisuelle de terrain. Puis les travaux commenceront.

**29 avril.** Les citoyens identifieront les enjeux en s'appuyant si nécessaire sur les experts présents et sur la note thématique de chaque parti politique. Ils pourront également recevoir la contribution d'autres citoyens ou d'instances d'avis. Ils commenceront à élaborer des réponses aux enjeux soulevés.

**6 mai.** Le panel s'attellera à la rédaction de la déclaration de consensus, réponse aux enjeux évoqués et base d'un dialogue avec le parlement et le gouvernement.

**12 mai.** Les citoyens exposeront les réponses aux enjeux et débattront avec les ministres concernés et les représentants des groupes politiques du parlement.

P.L.T